

DEC152236DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Julie Dechanet-Merville (directrice) de l'unité mixte de recherche n°5164 intitulée « Composantes innées de la réponse immunitaire et de la différenciation » (CIRID), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5164, intitulée « Composantes innées de la réponse immunitaire et de la différenciation » (CIRID) et nommant M. Jean-François Moreau, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151989INSB portant cessation de fonctions de M. Jean-François Moreau et portant nomination de Mme Julie Dechanet-Merville, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5164 intitulée « Composantes innées de la réponse immunitaire et de la différenciation » (CIRID) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Julie Dechanet-Merville, directrice de l'UMR5164, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Julie Dechanet-Merville, délégation de signature est donnée à M. Patrick Blanco, Professeur, Mme Annie Muniesa, Assistant ingénieur, M. Vincent Pitard, Ingénieur de recherche et M. Thomas Pradeu, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC111879DR15 du 10 juin 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} octobre 2015.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 14 octobre 2015

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan